

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 07 novembre 2022

*Nombre de membres du
Bureau : 35*

*En exercice : 35
Présents : 21
Pouvoirs : 4
Votants : 25*

OBJET

**Délibération
2022_11_07_05B
Programme Européen LIFE
– Projet BAOBAP (Boite à
Outils pour les Bâtiments
Publics) :**

L'an deux mille vingt-deux,

Le sept novembre,

A neuf heures et trente minutes,

se sont réunis à Saint-Priest en Jarez, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le vingt-sept octobre deux mille vingt-deux.

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Henri BONADA, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, Jean-Louis CHOUVELLON, François DUMONT, Martial FAUCHET, Béatrice FOURNEL, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Alain LIMOUSIN, Didier PONCET, Pascal PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Pierre SIMONE, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT, Xavier VILLARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Votes Pour : 25

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs déposés :

- Mandant : Gorges BERNAT

- Mandataire : Marie-Christine THIVANT

- Mandant : Sébastien DESHAYES

- Mandataire : Henri BONADA

- Mandant : Stéphane HEYRAUD

- Mandataire : Bernard SOUTRENON

- Mandant : Didier PICARD

- Mandataire : Marie-Christine THIVANT

Absent(s) excusé(s) : Gérard BAROU, Georges BERNAT, Nicolas CHARGUROS, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Gilles PERRONNET, Séverine REYNAUD, Marie-Gabrielle PFISTER, Didier PICARD, Pierre VERICEL.

Le secrétariat a été assuré par M. Henri BONADA

Madame la Présidente expose :

CONSIDERANT que l'appel à projet LIFE-2022-CET RENOPUB de la Commission Européenne vise à soutenir le développement d'outils en matière d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics ;

CONSIDERANT que l'ADEME AURA et AURA-EE souhaitent poursuivre le travail engagé dans le cadre du programme BAPURA et souhaitent mobiliser les structures d'accompagnement des Collectivités ;

CONSIDERANT que les orientations stratégiques du SIEL-TE Loire amènent à développer de nouveaux mécanismes d'accompagnement de ses adhérents ;

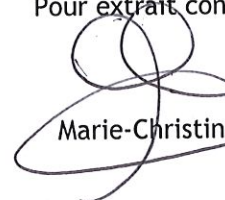
CONSIDERANT que la candidature au projet BAOBAP pourra permettre de financer la mise en œuvre de nouveaux services aux adhérents du SIEL-TE ;

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la majorité~~ :

AUTORISE Madame la Présidente à participer au dépôt du dossier BAOBAP auprès de la Commission Européenne dans le cadre du Programme LIFE.

AUTORISE Mme la Présidente à signer toutes pièces à intervenir relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance
Le 07 novembre 2022
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.